

Code APE : 851 A N° de Déclaration : 8242P1587 42 <u>Professionnel libéral</u>: Pour m'inscrire dans le cadre DPC: j'ouvre un compte sur <u>www.mondpc.fr</u> et je m'inscris à ce programme sur le site (salarié=voir service de formation)

FORMATION - 2015

Réf programme OGDPC: 18651500015

« Les 1ères MINUTES de L'URGENCE »

LA GESTION PAR LE PROFESSIONNEL EXTRA HOSPITALIER

COMPETENCES VISEES

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical
- > Prendre en charge seul une urgence à caractère médical dans son contexte professionnel, en attendant l'arrivée des secours

Approche dominante DPC: Pédagogique ou cognitive avec APP intégrée-Méthode DPC: Formation présentielle Orientation nationale: n°3: contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité des soins ainsi que dans la gestion des risques

Personnels concernés

 Personnel médical, paramédical e médico-sociaux

Contenu du programme

- Rappel de la procédure d'alerte et le contenu nécessaire à l'arrivée de renforts médicaux
- Reconnaitre les grandes détresses vitales et exécuter les gestes de survie adaptés-
- Reconnaissance et prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec utilisation du DEA et matériel d'urgence du service
- Adapter la prise en charge aux nouvelles démarches diagnostiques et thérapeutiques

Méthodes pédagogiques

 Technique de pédagogie active permettant l'expression du participant et la construction du savoir théorique et pratique

 Apprentissage pratique sur des mises en scène de situations d'urgence et utilisation du matériel d'urgence

Evaluation et validation des acquis

- Evaluation continue : autoévaluation
- Evaluation de la formation par les participants

Intervenants

Formateur habilité par le CESU 42 (médecins urgentistes-infirmiers-infirmiers anesthésistes)

Concepteur/ expert

Mme Reymondon Catherine Cadre de Santé//Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et cout de la formation

Nombre de stagiaire : 10 à 12 maxi Lieu : CESU 42 –

CHU de Saint Etienne
Technopole –
24 rue de la Télématique
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Durée de la formation : 7 heures

Horaire: 8h30-16h30

Coût de la formation : 155 € par pers

Dates de la formation

Lundi 9 octobre 2015

Mercredi 18 novembre 2015

Inscription et renseignements

CESU 42

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Fax: 04 77 12 08 45

Email: cesu42@chu-st-etienne.fr
Contact: Mme REYMONDON
(Cadre de Santé responsable CESU 42)

Téléphone : 04 77 12 73 42

Email: catherine.reymondon@chu-st-

etienne.fr





